

Au fil de la Trézée

Le printemps marque traditionnellement le renouveau. C'est aussi la bonne saison pour les projets de notre commune : ceux en cours d'élaboration, en cours de réalisation ou bien ceux qui sont achevés. Faisons le point tout au long de ces pages. Nous avons également voulu mettre à l'honneur l'équipe qui, au côté des élus, assure la bonne marche vers les objectifs fixés. Bonne lecture.

La Rédaction

Le Mot du Maire

Grâce au dynamisme de l'équipe municipale, élus et employés, les Oratoriens vont retrouver un espace de convivialité. Le bâtiment de l'ancienne bibliothèque a été aménagé par les services techniques en un temps record, trois saisonniers ont été engagés, tout est prêt pour vous accueillir afin de partager un moment agréable autour d'un verre, pour grignoter un petit encas ou se rafraîchir avec une glace.

Dans un premier temps, le Tréz'Café va ouvrir à titre expérimental durant l'été. Nous analyserons, à la fin de la saison, ce qui correspond le mieux à vos attentes : horaires d'ouverture, restauration plus importante, soirées à thèmes, etc...

La concrétisation de ce projet plébiscité par les Oratoriens, de même que la pérennisation de la boulangerie semblent agir en catalyseur. Vous pouvez voir en page 3 toutes les actions engagées. La sécurisation de la rue Grande et la réfection de la rue du Stade constituent - après la rénovation de l'éclairage public - nos plus importantes étapes.

Tous ces travaux ont pour finalité le bien-vivre à Ouzouër, dans un village accueillant, ouvert aux touristes et aux nouveaux habitants. Malheureusement, nous déplorons des actes d'incivilité qui nuisent à l'image de notre beau village et provoquent la colère des Oratoriens. Ces nuisances : bruit, vitesse dans la rue Grande, domaine public souillé ou occupé illégalement, sont le fait d'un petit groupe qui défie constamment les règles de bonne conduite en société. Que ces personnes n'oublient pas que la justice finit toujours par triompher et que viendront les sanctions méritées.

Un autre sujet nous tient à cœur : l'entretien du cimetière et des trottoirs. Vous le savez, nous ne pouvons plus utiliser de produits chimiques pour le désherbage. Les employés communaux mènent des « opérations coup de poing » mais il est difficile de maîtriser la pousse des plantes. Si vous avez des astuces ou si vous souhaitez donner un coup de main aux services techniques, vous serez les bienvenus.

Dynamisme aussi au niveau des associations qui animent le village. Elles ont déjà organisé de nombreux événements : vide-greniers, lotos... D'autres sont en préparation : entre autres une rétrospective du carnaval, occasion de se remémorer les grandes heures d'Ouzouër. Mais aussi une manifestation exceptionnelle au château de Pont-Chevron, le salon Arts & Jardins.

Petit à petit, Ouzouër retrouve l'animation et la jovialité qui caractérisaient notre village. J'invite tous les Oratoriens à assister aux animations. Pour les organisateurs, votre présence est récompense.

Denis Gervais

Zoom

Le point sur...

Histoire & patrimoine

Agenda

Bon à savoir
Côté pratique

Tourisme, Loisirs &
Culture

Le coin des
Associations

Sport

A propos de...

Le mot de la fin

L'eau est un sujet à la « une » de toute l'actualité. On en manque, on ne la respecte pas, on la gâche, elle est inégalement répartie de par le monde. Son utilisation est souvent sujette à polémiques, parfois violentes, que ce soit localement ou au niveau mondial. Adoptez des pratiques économes au quotidien.



Ils sont 16. C'est une équipe, une sorte de « couteau suisse » qui assure, au jour le jour, le fonctionnement de notre commune, chacun dans son domaine. Certains sont polyvalents, vous les retrouverez donc dans plusieurs rubriques.



3



1



2



5



4



6



8



7

1 - L'Administration : Catherine Loup, Céline Herselin, Stéphanie Poivet, Josiane Gérard. Les conseils municipaux, les budgets, le personnel, la comptabilité, l'état-civil, l'urbanisme, les régies, les services municipaux, le domaine scolaire, le cimetière, l'aide sociale, les affaires générales, la communication sont leur quotidien et nous en avons certainement oublié...

2 - Les Services techniques : Eric Giton, Didier Chrétien, Philippe Petit, Alexandre Chapuis. Leurs champs d'action ? La voirie et les chemins communaux, les espaces verts, les travaux sur les bâtiments communaux, la logistique lors des manifestations.

3 - L'agence postale : Josiane Gérard, Catherine Boutte. Un tandem pour assurer les opérations postales courantes.

4 - Le camping : Catherine Boutte, Aurore de Pinho. Elles ont reçu presque 1500 personnes durant la saison 2022. Qualité de l'accueil et propreté sont les deux critères primés par nos visiteurs.

L'univers scolaire ou périscolaire & l'entretien

5 - Les ATSEM : Betty Giton, Maëva Maget. Elles accompagnent 44 enfants de maternelle ou de CP durant la journée scolaire, entrées et sorties, habillage, activités diverses, ateliers.

6 - La Cantine : Mimi Malicki, Mélanie Vigreux, Maryline Simon, Fabienne Boffin, Christèle Maget. A elles cinq, elles mettent tout en œuvre pour assurer la restauration d'une moyenne de 60 enfants par jour. A Ouzouër, c'est un avantage, on cuisine ou on assemble sur place. Les plats préférés de cette jeune clientèle ? Croque-monsieur, tarte au chocolat ou aux pommes « maison ».

7 - La Garderie, l'Accueil de loisirs : Josiane Gérard, Christèle Maget, Mélanie Vigreux. La garderie accueille +/- 25 enfants durant 2h le matin et à la sortie des classes. L'Accueil de Loisirs du mercredi propose des ateliers à thème (cette année « les mondes imaginaires »), du dessin, des jeux de société, etc... En toute autonomie, les plus grands peuvent faire leurs devoirs s'ils le souhaitent..

8 - Le sport : Fabienne Boffin coache les enfants lors des activités sportives et veille au bon déroulement des récréations et des repas.

Au fil de la Trézée

Projets en cours

❖ **Rénovation de l'éclairage public**

Comme indiqué précédemment, la commune lance un programme complet de requalification de son éclairage public, soit 387 points d'éclairage. Les équipements passeront à la technologie LED, avec possibilité de moduler la puissance en fonction des tranches horaires. Au-delà d'une rénovation nécessaire, ce nouvel aménagement permettra des économies d'énergie substantielles. C'est l'entreprise Somelec d'Amilly qui a été retenue. Les travaux devaient débuter courant mai pour se terminer au mois de juillet ; toutefois, il y aura un léger retard car nous avons eu la possibilité de demander une subvention complémentaire (Fonds Vert). Ce chantier est chiffré à environ 315 000 €. Il est financé à 65 % par des subventions et par un emprunt.

❖ **Création d'un point de convivialité, Le Tréz'Café**

(ex-bibliothèque, rue St Roch). Travaux préalables réalisés à la fois par nos Services Techniques et par des entreprises extérieures : nettoyage complet du terrain, de la terrasse, de l'allée et du puits ; renforcement des solives, démontage de cloison, isolation ; pose d'un évier, remise en état de l'éclairage de secours et de l'alarme incendie ; recrutement de personnel saisonnier (voir également détails p. 4 notre rubrique Tourisme, Loisirs & Culture).

❖ **Notre boulangerie** : l'évolution du coût de l'énergie et des matières premières a fragilisé l'équilibre économique de notre boulangerie. D'emblée, l'équipe municipale a considéré qu'il était indispensable de maintenir ce commerce dans notre village. Or, il n'est pas possible de faire appel à des subventions pour régler ce type de problématique. Une des options possibles étant d'agir sur le loyer, la décision a été prise d'acheter les murs de ce commerce pour avoir la maîtrise du bail. Nous avons bénéficié d'une conjonction favorable car le propriétaire était vendeur. Nous nous sommes donc rapprochés de l'EPFLI (Ets. Public Foncier) qui assurera le portage du dossier. Nous nous réjouissons que nos boulangers aient ainsi une meilleure visibilité sur leur activité.

❖ **Ecole primaire et salle Pierre Vieillard** : travaux de

réfection de l'étanchéité des toitures réalisés.

❖ **Le camping** s'est préparé à la saison 2023 grâce à

différents travaux d'amélioration (voir détail p. 4 notre rubrique Tourisme, Loisirs & Culture).

Projets en cours

❖ **L'école maternelle et la transition énergétique** : un dossier est lancé pour un bouquet de travaux : isolation, changement des fenêtres, volets roulants, éclairage Led. Les devis étant reçus, les demandes de subvention sont en cours. Toutefois, compte tenu de la durée à prévoir pour ces travaux, ils ne pourront être réalisés qu'au moment des grandes vacances... en 2024.

❖ **Adressage** : C'est une tâche au long cours, minutieuse, mangeuse de temps et... assez onéreuse ! L'adressage est rendu obligatoire par les services de secours, la Poste, les transporteurs ou les prestataires de la fibre. Une fois la saisie terminée, notre recensement des rues et des numéros doit être communiqué à la Base Nationale d'Adressage. Nous allons établir un état de la signalétique nécessaire (plaques de n°, de rues, de lieux-dits). Dernière étape à venir : la mise en place des plaques.

❖ **Un pôle culturel se constitue** dans la salle polyvalente Pierre Vieillard autour de la bibliothèque nouvellement installée, des magnifiques pianos Erard que nous avons en dépôt, de la chorale animée par Gilles Daviet et des différentes associations qui y déploient leurs activités.

❖ **Aires de jeux et modules parcours de santé** (rappel du contexte : le point de départ de ce projet est un don de l'association Prisaca à la commune, à consacrer aux enfants). Le matériel est commandé. Il sera réparti entre le City Stade, la prairie St Roch et le camping.

❖ **La cantine** se trouvera équipée de neuf, à la rentrée, avec un lave-vaisselle, un four, une armoire de rangement aux normes sanitaires, ce matériel contribuant à l'amélioration des conditions de travail.

❖ **La Salle polyvalente Pierre Vieillard** retrouve son lustre avec une mise en peinture du hall d'entrée et de la grande salle par nos services techniques.

❖ **Améliorations diverses**

W.C. publics : réfection.

❖ **Le plus spectaculaire pour la fin, la cheminée du 54 rue Grande**



Avant

Après

En attendant que l'on statue sur le devenir de cet espace, la cheminée de la maison qui culminait à environ 10 mètres, menaçait la propriété mitoyenne.

Bravo à nos services techniques pour cette mise en sécurité réussie !

En collaboration Pascal Vatan & Michèle Marteau-Bouessay

Au fil de la Trézée

Bientôt un lieu de convivialité à Ouzouër !



L'équipe municipale tente cette aventure pour la saison estivale 2023 (de juin à fin septembre) ! L'objectif est d'offrir un établissement où se rafraîchir et se restaurer pour les nombreux touristes qui fréquentent la Scandibérique ou le Canal. Mais c'est aussi de proposer aux Ouzouëriens un lieu sympathique où s'accorder une pause, un moment de détente, seul, entre amis, en famille...

A la carte : rafraîchissements, petite restauration, glaces...

Le succès obtenu décidera du devenir du **Tréz'Café**, alors venez nombreux pour que l'expérience continue.



Pensez à profiter du week-end

« Arts et Jardins »

les 9, 10 et 11 juin 2023 à Pont-Chevron

Peintres, sculpteurs, photographes (dont les photographes oratoriens Yves Danjon et Philippe Gérard), pépiniéristes, artisans, producteurs vous y accueilleront. Sur place, des activités variées vous seront proposées telles que des conférences, des démonstrations d'art floral, des activités pour les enfants, etc... La commune participe à cet événement par son appui logistique.



www.pontchevron.com/arts-et-jardins

pour réserver en ligne



Un partenariat est en cours d'élaboration pour le **développement et la valorisation des étangs de la Puisaye** avec la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre. Les étangs constituent un patrimoine important d'Ouzouër. Les berges, le chemin du Chaloy et l'écluse du Petit Chaloy sont concernés.



Quelques améliorations au **camping** pour attaquer la saison 2023 : entretien général (peinture), amélioration de l'écoulement des eaux à l'accueil, création d'un terrain de boules qui sera complété, pour les plus jeunes, par quelques modules de jeu.

Depuis la mise en place d'un partenariat avec l'association La Maison du Piano Historique (Briare), fondée par Jean-François Tobias, notre salle de musique abrite quatre magnifiques piano Erard restaurés par ce spécialiste éclairé. Quel privilège de pouvoir découvrir, s'initier, se perfectionner sur de tels instruments !

Enfants ou adultes, rejoignez **l'Ecole de Piano** dès la rentrée de septembre 2023 (préinscriptions : 06 77 42 63 40).



La lecture accessible pour tous gratuitement



Depuis octobre 2022, la **bibliothèque municipale** d'Ouzouër sur Trézée a agréablement pris ses marques au sein de la salle polyvalente Pierre Vieillard. Elle est animée par trois bibliothécaires ; elle est ouverte à tous et c'est un service public gratuit.

Seul ou en famille, vous êtes vivement invités, à découvrir un lieu chaleureux et accueillant, pour lire ou... pour discuter.



Pour les enfants, c'est le prolongement des bibliothèques de l'école et de la garderie avec un espace Jeunesse fourni. Pour les adultes, l'offre de lecture est également variée et le renouvellement constant grâce à un partenariat avec la Médiathèque du Loiret, à des dons ou des subventions.

La bibliothèque propose également des ateliers de création et des séances de lecture à haute voix pour les enfants lors des Activités Jeunesse, bientôt des livres audios ; des projets d'exposition et d'animation toujours en partenariat avec la Médiathèque Départementale sont à l'étude.



Cicéron a joliment écrit : « Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut ». Une nature proche et « des » bibliothèques, à Ouzouër nous avons de quoi nourrir le corps et l'esprit...

En collaboration Valérie Caillaut & Michèle Marteau-Bouessay

Salle Polyvalente Pierre Vieillard - rue St Roch - Ouzouër sur Trézée - Ouverture le mercredi de 14h à 17h00

Au fil de la Trézée

Bientôt le Forum des Associations :

3 septembre 2023

A l'occasion de cet événement, Denis Gervais, notre maire, se propose de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Oratoriens.. Merci à toutes les personnes récemment installées dans notre village de se faire connaître à la mairie.

Le coin des associations

Les Scrapeuses d'Ouzouer

Qu'est-ce que le scrapbooking (créacollage selon nos cousins québécois) ? Au départ, c'est un loisir créatif qui consiste à mettre en valeur des photos. Venu des Etats-Unis, il connaît un véritable essor en France dès la fin des années 90.

Depuis, la palette s'est considérablement élargie, comme nous le montre Maud Fauvel, présidente des « Scrapeuses d'Ouzouër ». L'association, née en 2019, se passionne pour la création de cartes, carnets, albums photos, calendrier de l'Avent, cartes de Noël, cadres et bien d'autres objets...

Sur un thème choisi, on peut laisser libre cours à son imagination en combinant papiers à motif, rubans, jeux de couleurs et d'images ou bien en travaillant des matériaux tels que le papier cartonné, le cuir ou la feutrine grâce à la « Big Shot » (machine à découper et à embosser) et aux emporte-pièces.

Les membres de l'association se retrouvent tous les mardis de 14h à 16h30, dans la salle polyvalente Pierre Vieillard. C'est également l'occasion de tester d'autres loisirs créatifs : crochet, poterie ou couture et de participer à des événements tels que le Téléthon. Maud Fauvel anime également des ateliers pour les enfants durant les vacances (Activités Jeunesse).

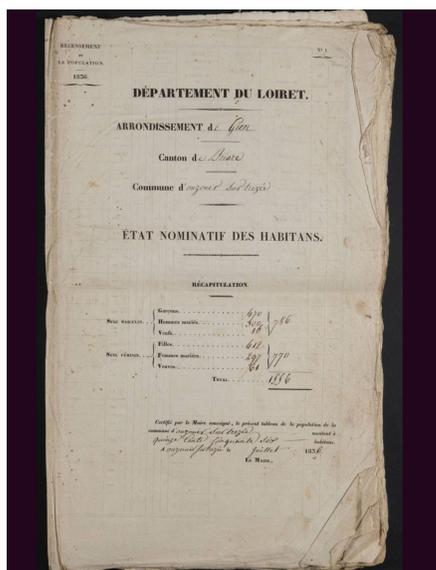
Vous sentez l'inspiration, vous aimeriez créer des cadeaux personnalisés, ceux qui ont le plus de valeur ? Contactez Maud Fauvel au 06 29 70 50 04



Une page d'histoire

Le recensement est une opération essentielle pour la vie de nos communes. Il sert en particulier à déterminer les différentes dotations qui sont calculées sur le nombre d'habitants. Nous remercions les agents recenseurs pour leur implication et les Oratoriens pour leur coopération.

Ceci nous amène à vous proposer une petite histoire du recensement (Sources : Archives du Loiret).



Recensement de 1856

Ouzouër comptait 1556 habitants

La pratique des recensements est aussi ancienne que la constitution des états centralisés, ne serait-ce que pour servir de base à la levée de l'impôt. Elle se développe, en Europe occidentale, dès la fin du Moyen Âge, à partir des registres paroissiaux et reste l'affaire du clergé durant trois ou quatre siècles.

Nous avons trace d'un « recensement des paroisses et feux des Bailliages et Sénéchaussées de France », dressé en 1328 par les officiers de finance du Roi Philippe VI de Valois. Il était destiné à lever les subsides pour la guerre. Toutefois les méthodes étaient très aléatoires.

En 1792, l'Assemblée législative remet aux maires la tenue des registres de l'état civil par décret et le premier vrai recensement a lieu en 1801 : Lucien Bonaparte crée un Bureau de statistique qui organise un décompte général de la population avec les noms et prénoms des personnes vivant sous un même toit, ainsi que des enquêtes locales sur les départements récemment créés (1790).

Le recensement quinquennal est adopté en 1822. Les deux guerres mondiales bouleverseront ce rythme. Dès 1851, les questions sont plus précises et le recensement devient un véritable outil statistique.

C'est en 1946 qu'est créé l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques). Il va gérer toutes les opérations de recensement : les communes continuent d'être recensées exhaustivement, à intervalles plus ou moins réguliers.

En 2004 le système change : on pratique un recensement permanent. Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement exhaustif tous les 5 ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, on réalise tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % de leurs logements.

Des projets pour la bibliothèque

Pour sa gestion, la bibliothèque a été dotée, par le Département, d'un nouvel ordinateur. Merci à nos conseillers départementaux, Francis Cammal et Aude Denizot que nous voyons, ici, en compagnie de Denis Gervais.



Nous avons répondu à un appel à projet auprès du Département du Loiret pour participer à l'**inclusion numérique en bibliothèque**. Une bibliothécaire pourrait être formée prochainement et nous pourrions recevoir du département un deuxième ordinateur spécialement dédié au projet.

Vous avez dit « mobilité » au départ d'Ouzouër ?

- Vous devez consulter votre médecin ? Avec **le service mobilité santé** vous pouvez accéder, sous certaines conditions, à un taxi pour vous rendre à la consultation. Inscription préalable en mairie.
- Vous avez plus de 75 ans ou vous êtes fragilisé, en perte d'autonomie ? Un service gratuit de **portage de médicaments** vous permet de recevoir vos médicaments à domicile. Inscription préalable en mairie.
- C'est jour de marché à Briare ? **Un car intercommunal gratuit** est à votre disposition le vendredi matin.
- Envie de vous rendre à Briare ou à Gien ? Pour 3 €, **le transport à la demande « Rémi Mobilité »** de la région Centre Val de Loire vous dépose à Briare le mardi ou le vendredi matin, à Gien le mercredi et samedi matin. Réservation au 0 806 70 33 33 ou télécharger l'appli Rémi.
- C'est à Orléans que vous devez aller ? Empruntez le transport à la demande, indiqué ci-dessus jusqu'à Briare ou Gien, puis **la ligne régulière Rémi** jusqu'à Orléans. Elle dessert Briare, Gien, Nevoy, Dampierre, Ouzouër sur Loire, Les Bordes, Bray-en-val, Saint Martin-d'Abbat et Orléans. Il vous en coûtera 3 euros.
- Vous voulez profiter de la piscine de Briare ? Au mois de juillet, un **car intercommunal gratuit** vous dépose à Briare le mercredi après-midi.
- Vous bénéficiez du RSA et vous venez de trouver un emploi, mais il vous faut un véhicule ? Vous avez la possibilité de **louer une voiture pour 1 €/jour** (dans la limite des disponibilités), grâce au dispositif **Moov** mis en place par la structure d'insertion DS Loiret de l'ADMR. Consultez votre CAF ou MSA.



La décade des non-partants, mais qu'est-ce que c'est ?



C'est une opération proposée tous les ans par l'Œuvre Universitaire du Loiret, avec la collaboration de la CAF et de la Mairie. Des séjours sont proposés aux enfants âgés de 7 à 15 ans, qui ne partent pas en vacances avec leur famille. Ainsi, ils peuvent profiter, au choix, du bord de la mer (Les Sables d'Olonne, St Jean des Monts, Pénestin, Damgan), de la montagne (Lans en Vercors, Combloux) ou de la campagne (Crocq, Étang du Puits). La durée des séjours est de 6 à 12 jours.



L'Œuvre Universitaire participe au coût à hauteur de 75 € par enfant, les bons CAF sont déjà déduits. Cette année encore, le CCAS a renouvelé par un vote à l'unanimité, sa participation. Ainsi la mairie prend en charge 30 % du prix du séjour. **Il reste à la charge de la famille une somme qui varie de 80 à 140 euros par enfant, selon la durée du séjour.**

Attention, les places sont limitées ; nous vous conseillons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible.

Modalités :

- Des documents d'information ont été distribués à l'école.
- Vous pouvez consulter le catalogue à la mairie ou sur le site www.ouzouer-sur-trezeec.fr
- Les inscriptions se font à la mairie.
- Le règlement des séjours se fait auprès de l'Œuvre Universitaire.
- Clôture des inscriptions le **15 juin 2023**.

Bonnes vacances à tous.

Valérie Caillaut

Au fil de la Trézée

A propos... de l'état-civil

L'état-civil d'octobre 2022 au 15 avril 2023

- 3 Naissances : 2 filles et 1 garçon
- 2 mariages
- Nous ont quittés : Mme. Simone Margueritat
Mme. Joëlle Albou
Mme. Ginette Lesage
M. Nicolas Guérin
- Mme. Claude Brusseau
M. Stéphane Delion
Mme. Chantal Coute

La Rédaction présente ses excuses à la famille de M. Patrick Loizeau pour l'omission bien involontaire de son nom dans la rubrique « état civil » de notre bulletin municipal n° 6. Une confusion dans les dates prises en compte est à l'origine de cette erreur que nous regrettons vivement.

A propos... des enfants

Savoir rouler à vélo

C'est un projet qui couve depuis longtemps et nous attendions qu'il soit pleinement abouti pour vous en informer. Aujourd'hui, c'est chose faite ! Mais de quoi s'agit-il ?

L'objectif du Savoir Rouler A Vélo (SRAV) est de **permettre aux enfants avant leur entrée en sixième de pratiquer le vélo en toute autonomie et en toute sécurité sur la voie publique.**

10 heures d'apprentissage sont nécessaires, délivrées par un intervenant diplômé et formé à ce programme. Fabienne Boffin a justement les qualifications requises pour s'inscrire à la formation ; elle participera à la session de juin.

L'apprentissage pour les enfants se découpe en 3 blocs pédagogiques :

- Module 1 : savoir pédaler et connaître le fonctionnement d'un vélo
- Module 2 : savoir circuler en milieu fermé
- Module 3 : savoir rouler sur la voie publique.

Ils recevront un livret pédagogique pour suivre leur évolution, puis une attestation SRAV à la fin du cursus.

Ce projet peut s'inclure dans le programme EPS scolaire. Aussi, en accord avec Agnès Tabordet, directrice de l'école et enseignante des CM1-CM2, et afin de permettre à tous les enfants d'en bénéficier, avons-nous opté pour un apprentissage pendant le temps scolaire. Il devrait débiter lors de la prochaine année scolaire.

Et les nouveaux projets continuent...

La commune a décidé d'adhérer au projet « **1000 dojos** ». Le grand projet de la Fédération de Judo est d'installer 1000 dojos solidaires pour 2024.

La salle de sport entre dans les critères d'adhésion puisqu'elle est ouverte à différents publics et se prête à de multiples activités. Ainsi nous espérons obtenir, en plus du remplacement de nos vieux tatamis, des travaux de réhabilitation pour la salle de sport. Affaire à suivre de près...

Nouveau Contrat Territorial Global (CTG) de la Communauté de Communes.

Lors du dernier CTG, un gros travail a été fait concernant la petite enfance (guichet unique, animations, restructurations, nouveaux locaux pour l'accueil à Briare...) et la jeunesse (Evs, Cultur'ado...). Il s'agit maintenant d'établir un nouveau contrat pour les prochaines années. Un questionnaire va être élaboré pour connaître les besoins des familles.

« **Notre école, faisons-la ensemble** », projet de l'école en coordination avec différents acteurs, dans le but d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves.

Beau programme !

Valérie Caillaut



Bon à savoir

En direct de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye (CCBLP).



Voirie : Réfection des routes de St Aubin et de la Gibardièrre achevée. Hydrocurage des réseaux d'eaux pluviales, reprofilage des fossés en différents points de la commune, en particulier route des Etangs. Concertation sur le programme de voirie 2024.

Au fil de la Trézée

Du rêve à la réalité

15 000 km parcourus, 25 pays traversés, avec un budget moyen de 10 € par jour. C'est ainsi que René Colle a réalisé son rêve : partir à la découverte de l'Europe à vélo. Son premier objectif : rallier le Cap Nord en Norvège. Pour ce faire, c'était tout simple : il est sorti de chez lui, il a tourné à droite pour attaquer la Scandinavie (EuroVélo 3), tout droit jusqu'au « toit de l'Europe ». Ensuite, vous pouvez suivre son périple sur la carte ci-contre.



En bonne condition physique, il est parti seul, de mars 2022 à janvier 2023, sur son vélo avec remorque, dormant en camping sauvage ou chez l'habitant : 10 mois sur les routes pour se constituer une expérience enrichissante, parsemée de nombreuses découvertes et de rencontres inoubliables.

D'ici quelque temps, René Colle vous proposera un moment convivial au cours duquel il partagera ses impressions de voyage, en paroles et en images.



Regardez bien cette photo (peut-être avec une loupe !). Vous verrez que le nom de notre village s'affiche tout à l'est de la Roumanie, témoin de notre jumelage avec Prisaca.

Les rêves sont notre moteur.
Le secret pour les réaliser ?

Choisir un objectif ambitieux mais pas hors d'atteinte.
Notre voyageur a coché toutes les cases.
Il a roulé 10 mois et ses souvenirs prolongent son rêve...

Ce sera notre mot de la fin...



Mairie d'Ouzouër sur Trézée

1 rue Grande - 45250 Ouzouër sur Trézée - Tel : 02 38 31 93 90 - Fax : 02 38 29 60 00 - mairie-secretariatg@ouzouer-trezeec.fr

Lettre gratuite d'information des habitants de la commune d'Ouzouër sur Trézée
Directeur de la publication : Denis Gervais, maire
Conception et réalisation : Michèle Marteau-Bouessay, conseillère déléguée
Impression : Improffset